



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E183388

VALABLE JUSQU'AU 10/06/2027

ÉDITÉ LE

13/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/03/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 85 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 801 434 572 00013

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 8212309

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C24617E1247000/001 461636/36

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C24617E1247000/001 461636/36

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/04/2026

Raison sociale : DERORY ELECTRICITE FROID

163 CHEMIN DE RORY  
42990 SAINT-GEORGES-EN-COUZAN

Téléphone : 04 77 76 85 01

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.derory-electricite-froid.fr>

E-mail : [laurent.derory@orange.fr](mailto:laurent.derory@orange.fr)

Responsabilité légale :

DERORY LAURENT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/11/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	15/06/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	15/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	23/11/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	15/06/2023
o Poêle ou insert bois	15/06/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.